

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 625 105

②1 N° d'enregistrement national :

87 14201

⑤1 Int Cl⁴ : A 61 N 1/40.

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 14 octobre 1987.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la
demande : BOPI « Brevets » n° 26 du 30 juin 1989.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-
rentés :

⑦1 Demandeur(s) : SALLARD André. — FR.

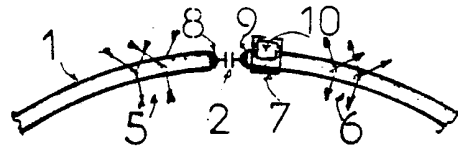
⑦2 Inventeur(s) : André Sallard.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) :

⑤4 Dispositif pour imprégner de forces électromagnétiques les cristaux ou minéraux à effets thérapeutiques.

⑤7 Dispositif pour accentuer les effets thérapeutiques recon-
nus à certains cristaux, minéraux ou autre, aptes à la piézo-
électricité, caractérisé en ce que au moins une 10 parcelle de
ces matériaux est placée au sein des champs électromagnéti-
ques à hautes fréquences 5 et 6, développés par un appareil-
lage simple du type dénommé « Boucle en court-circuit »,
porté par le sujet.



FR 2 625 105 - A1

- I -

La présente invention a pour objet de réaliser un accroissement des propriétés thérapeutiques, reconnues depuis l'antiquité, à certains cristaux ou minéraux ou autres substances bien déterminées, en les plaçant à l'intérieur de champs électromagnétiques, à hautes fréquences, particuliers.

5 D'une part, en effet, depuis près d'un siècle, des chercheurs ont fait la preuve que des dispositifs du type "circuits oscillants", - dénommés aussi "boucles en court-circuit" par les techniciens - développaient des flux électromagnétiques hautes fréquences, de très faibles puissances, mais ayant sous certaines conditions une action bénéfique sur les organismes
 10 des sujets qui les portent (sous forme de colliers, ceintures etc.) . Ces circuits oscillants sont essentiellement constitués d'un conducteur en forme de spire, formant "self", dont les extrémités (3) et (4), fig. I, sont connectées aux bornes d'un condensateur. Rappelons qu'un condensateur
 (2)
 est constitué de deux plaques métalliques, se faisant vis à vis, sans contact,
 15 garnies sur leurs surfaces de charges électriques de polarités opposées. Exposés à l'influence des radiations électromagnétiques d'origines telles que solaire, cosmiques, ou autres, ces circuits oscillants ont la propriété d'être le siège de courants oscillants à hautes fréquences. Selon les règles de l'électronique, ces courants oscillants engendrent, autour et à l'inté-
 20 rieur du circuit, un flux d'influences électromagnétiques qui oscillent aux mêmes fréquences . La forme sensiblement circulaire de ces circuits est propice à leur présentation sous forme de collier, ceinture, etc.

En examinant plus en détail ce qui se passe, au point de vue électromagnétique, dans un tel circuit oscillant, on remarque que de chaque côté du
 25 condensateur - ainsi que dans chacune des branches du conducteur qui y sont connectées - se manifestent des charges électriques, de polarité opposées d'une branche à l'autre, et s'inversant avec la même fréquence que celle de l'oscillation électrique du circuit. Ces charges développent elles-même, dans l'espace environnant, un champ de forces électriques (ou électrostatiques)
 30 ques) et un champ de forces magnétiques. La polarité de ces champs s'inverse avec la même fréquence que celle des courants oscillants qui les génèrent.

- 2 -

Dans l'espace où elles se manifestent, et pour les substances qui y sont sensibles, ces forces ont des effets contripètes (5) ou centrifuges (6), par rapport au conducteur qui les constitue, entre autres propriétés. Fig. 2

Parmi les substances sensibles aux champs de forces électromagnétiques, on peut déjà citer les cristaux de la famille des quartz, dont les aptitudes à la piézo-électricité sont bien connues maintenant. Or cette famille de cristaux occupe une place importante dans le groupe des substances dont on reconnaît, depuis l'antiquité, les capacités à soulager telle ou telle maladie du sujet qui les porte.

10 L'objet de la présente invention est caractérisé par le fait que les minéraux ou substances à effets thérapeutiques sont insérés au sein de l'espace précédemment défini (5) et (6) fig. 2, où règnent des flux électromagnétiques à hautes fréquences, générés par les courants oscillants dont les "boucles en court-circuit" (ou circuits oscillants) précédemment
15 décrites sont le siège. Ainsi placées au sein de ces flux énergétiques, ces dites substances vont bénéficier des apports énergétiques renforçant leur action.

Dans la réalisation qui est proposée fig. 3, le conducteur (I) du circuit est composé d'une tresse de fils métalliques fins, et est connecté par ses
20 extrémités (8) et (9) aux bornes d'un condensateur (2), ou de tout autre composant électronique approprié. La parcelle (10) de minéral utilisé est placée en contact étroit avec le conducteur (I), et maintenue en place par un sertissage (7), collage, ou tout autre moyen compatible avec les échanges de flux électromagnétiques recherchés.

25 Selon une première variante, fig. 4, plusieurs parcelles de la même matière sont réparties (10a), (10b), (10c), (10d), le long du conducteur.

D'autre part, les cristaux de la famille des quartz ont été précédemment cités en raison de leurs aptitudes à la piézo-électricité, cependant d'autres matériaux, ou minéraux, dont la structure ne leur permet pas de mani-
30 fester ces propriétés, tireront eux aussi avantage à être insérés dans cet espace de champs de forces électromagnétiques, donc énergétiques, décrits ci-dessus. C'est pourquoi dans une deuxième variante, fig. 5, des parcelles de différentes structures ou compositions chimiques, sont réparties, (10), (11), (12), (13), le long du conducteur (I)

R E V E N D I C A T I O N S .

- I - Dispositif pour accentuer les effets thérapeutiques reconnus à certains cristaux, minéraux, ou autres matières, formé par un "circuit oscillant"(I) - dénommé également : "boucle en court-circuit"- et caractérisé en ce que au moins une parcelle (IO) de ces matériaux est placée au sein des champs électromagnétiques à hautes fréquences (5) et (6), développés par ces appareillages.
- 5 2 - Dispositif selon la revendication I, caractérisé en ce que les matériaux insérés dans ces champs électromagnétiques sont : soit aptes à la piezo-électricité, notamment ceux de la famille des quartz,
soit des matériaux dits "amorphes" ne présentant pas de piezo-électricité naturelle.
- IO 3 - Dispositif selon les revendications I et 2 , caractérisé en ce que plusieurs parcelles du même matériaux -IOa, IOb, IOc, IOd, par exemple, ou plusieurs parcelles de matériaux différents IO, II, I2, I3, par exemple, sont placées en contact étroit avec le conducteur (I) du circuit.

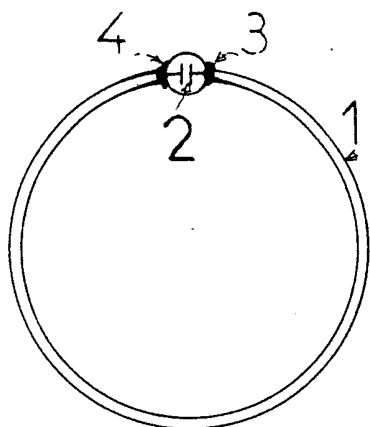


fig. 1

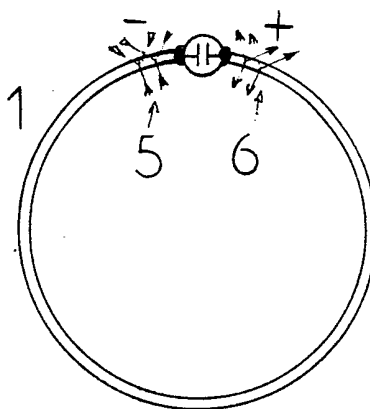


fig. 2

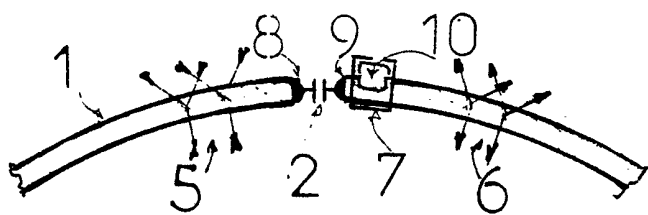


fig. 3

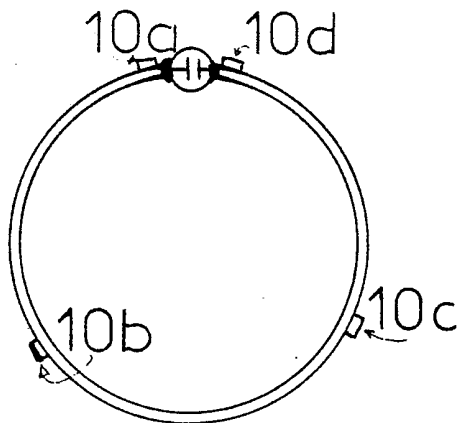


fig. 4

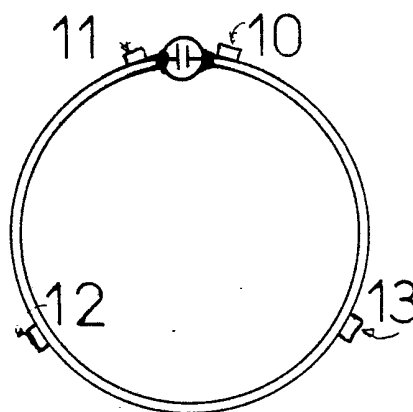


fig. 5

planche unique